

# Dossier de l'édito

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **37 (2000)**

Heft 1444

PDF erstellt am: **15.05.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Familles, de gauche

*Le parti socialiste vaudois vient de lancer une initiative constitutionnelle qui contraint le canton et les communes à créer des structures d'accueil pour la petite enfance.*

*Une initiative qui tombe à pic, tant les résistances sont fortes.*

**L**ONGTEMPS SOUPÇONNÉE d'être le lieu de transmission des valeurs les plus traditionnelles, donc de droite, la famille en tant que telle au mieux n'intéressait pas la gauche politique, au pire lui donnait des boutons. Les programmes annonçaient leur soutien aux ouvriers, aux démunis, aux femmes, aux locataires, aux rentiers AVS... Mais pas aux familles.

## La mauvaise foi est fréquente

Les enfants d'après 68, qui ont traité leurs parents de vieux bourgeois et leur famille de nid à névrose, sont maintenant parents ou grands-parents... Ils sont confrontés à la difficulté de faire partie de la classe moyenne et ont intégré la famille dans leurs sujets de préoccupation. Les socialistes suisses ont présenté récemment un vrai programme fiscal et social en faveur des familles. Les Vaudois lancent une initiative constitutionnelle «en faveur des familles pour des places suffisantes en nurseries et garderies».

Il faut avoir défendu une fois un projet de garderie dans les campagnes vaudoises pour juger de l'état des men-

talités et de la mauvaise foi dont peut souffrir le sujet: on commence par contester les besoins, on poursuit en prétendant que ceux-ci ne concernent que «les villes» et l'on termine en déclarant péremptoirement que les familles (sous-entendu: les femmes) qui ont «la chance» d'avoir des enfants doivent assumer leur choix.

## Une récente prise de conscience

Et pourtant: un rapport du Conseil d'Etat de 1997 met en évidence une demande potentielle d'accueil pour 34 000 familles comptant 46 000 enfants. 20 000 d'entre eux ont leurs deux parents actifs professionnellement. L'offre actuelle couvre moins de 10 % des besoins potentiels: 2100 places environ en nurseries et garderies et 2000 mamans de jour payées à 3 fr. 50 de l'heure par enfant... Résultat: des listes d'attente dans tous les établissements, en ville comme à la campagne (quand il en existe).

Et pourtant: la reprise aidant, l'économie a besoin de bras et de cerveaux

## Aide sociale ou prestation universelle?

**L'**INITIATIVE DEMANDE D'INSCRIRE dans la Constitution le droit pour les enfants de disposer d'une place dans une structure d'accueil. Elle prévoit également des dispositions transitoires imposant la fourniture d'une place dans un délai de trois mois au maximum aux familles qui en font la demande ainsi qu'une tarification en fonction de la situation financière du ménage où vit l'enfant.

Cette dernière disposition, qui ne fait que reprendre une pratique à peu près générale, est surprenante. La tarification en fonction du revenu place en effet les garderies dans la famille des aides sociales, dont le versement dépend des gains des bénéficiaires: subsides pour l'assurance maladie, revenu minimum de réinsertion, bourses d'étude, prestations complémentaires à l'AVS, etc. Or l'initiative a justement pour ambition de hisser les nurseries et garderies au rang des prestations universelles de l'Etat, auxquelles chacun a droit et doit pouvoir accéder. Dans cette catégorie, le principe veut que le tarif (ou la gratuité) permette un accès le plus large possible: c'est le cas de l'école, mais aussi de la culture ou des prestations classiques de l'Etat et des communes, comme l'enlèvement des déchets, l'épuration des eaux, etc. Si le tarif des garderies est fonction du revenu, pourquoi pas l'opéra et le théâtre, largement subventionnés eux aussi?

Alors que le parti socialiste défend le droit pour la femme de «travailler pour son propre épanouissement», ce mode de tarification va à fins contraires. La plus grande partie d'un gain féminin accessoire sera en effet «mangée» par les frais de garde pour peu que le mari ait un salaire confortable.

Admettons qu'il n'était pas nécessaire d'ajouter une difficulté à l'initiative en interdisant la tarification selon le revenu. Mais rien n'obligeait à la rendre obligatoire dans les dispositions transitoires.

pi

## L'ami Edouard sème l'art dans la campagne vaudoise

DEPUIS MORGES, LA route passe par Lully et Bussy-Chardonney. Cette campagne est une merveille d'équilibre. Les Vaudois n'ont pas l'air de s'en être rendu compte à l'inverse des étrangers, riches toujours, discrets ça va de soi, célèbres souvent, qui y ont élu domicile. Mais il faut aller au-delà, traverser Apples et une forêt déjà montagnarde avant d'arriver à Ballens au pied du Jura, et de découvrir la ferme d'Edouard Roch transformée en galerie de peinture. Elle accueille aujourd'hui sa 100<sup>e</sup> exposition, rétrospective des artistes de la galerie.

Depuis 1983, la galerie a exposé une bonne partie des artistes qui comptent dans ce coin de pays; elle a permis de montrer régulièrement les valeurs sûres, de Von Ballmoss à Hesselbarth, et de permettre à des jeunes qui, depuis, se sont fait un nom, comme Pajak ou Mix et Remix, de monter leur première exposition. Plus étonnant, la galerie de Ballens fut la première en Suisse et même en Europe à accueillir une exposition de plasticiens d'Afrique du Sud.

Au fond, l'ami Edouard, ouvrier relieur de son état, incarne une forme très particulière de l'esprit helvétique: la capacité de faire surgir, hors des grands centres, une sensibilité artistique, de l'entretenir et de la développer. Nous avons parfois vécu à Ballens le désappointement navré et caché d'artistes étrangers qui s'attendaient à tout, sauf à débarquer en pleine campagne et leur stupéfaction ultérieure de voir la foule au vernissage et les points rouges qui commençaient à parsemer les murs.

Le public est très divers, ce ne sont pas seulement les zurbains branchés, ils sont même en minorité. Il y a là des entrepreneurs de la région, des vignerons qui parlent peu. Et le maître des lieux, la sensibilité toujours à fleur de peau, lorsqu'on lui rappelle les artistes qui ont débuté chez lui, qui vous dit généralement: «Je sais pas, mais tu vois, là quand je l'ai vu la première fois, y avait quelque chose, je sais pas quoi, mais y avait quelque chose». Un voyant, en somme, tout ce que nous ne sommes pas. *js*

La 100<sup>e</sup> exposition de la galerie d'Edouard Roch, à Ballens sur Morges est ouverte jusqu'au 15 octobre, du mardi au dimanche, de 14 h 30 à 19 heures.

féminins. Les radicaux ont lancé une opération de soutien aux garderies. La Fédération patronale vaudoise «assiste» les structures dans le but d'en voir le nombre augmenter. Sans parler des nombreux rapports sur la jeunesse qui relèvent invariablement qu'une prise en charge professionnelle et de qualité dès la petite enfance est un moyen efficace d'intégration et de prévention.

Si le constat est sans appel et le besoin en général officiellement reconnu, aucune avancée n'a été constatée dans ce domaine depuis bien longtemps. Cela tient bien souvent à un mélange de réflexe machiste et de méconnaissance du terrain de la part de ceux qui décident. Le résultat également d'une compétence largement laissée aux communes, le canton se limitant à

édicter des normes sur la qualité de l'accueil, à délivrer les autorisations d'exploiter et à verser une petite subvention en fonction du degré de formation du personnel, dans le but de compenser le surcoût en salaire que cela représente. Lausanne débourse ainsi près de 200 francs par an et par habitant pour la petite enfance, Nyon et Vevey 70 environ, alors que la plupart des communes rurales n'y consacrent pas un franc, ignorant les besoins des familles toujours plus nombreuses dont le mode de vie n'a rien à voir avec celui des agriculteurs. *pi*

Initiative constitutionnelle en faveur des familles – pour des places suffisantes en nurseries et garderies, Parti socialiste vaudois, case postale 732, 1000 Lausanne 9.

## Et à l'école ?

LES PROBLÈMES DE prise en charge d'enfants ne se limitent pas à l'âge préscolaire. Raison pour laquelle l'initiative socialiste prévoit d'augmenter les possibilités d'accueil en milieu scolaire.

Une récente intervention au Grand Conseil réclame pour sa part une uniformisation des horaires d'école... Il faut dire que ceux-ci sont pour l'instant davantage conçus en fonction des besoins des établissements que de ceux des familles. Leur gestion pour les familles ayant plusieurs enfants à l'école – ainsi que celle des nombreuses modifications imprévisibles en raison d'une formation, d'une conférence des maîtres ou d'un déplacement à la piscine de l'établissement voisin – rend nécessaire la présence d'une personne à la maison, en tout cas lors des premières années d'école. Un système avec des horaires fixes et une possibilité de prise en charge en dehors des heures d'école est donc nécessaire comme complément aux nurseries et garderies.

Nombre de cadres étrangers qui viennent s'installer en Suisse sont d'ailleurs effarés devant la pauvreté de l'offre en cette matière. Dans ce domaine aussi, le champ d'action est vaste. *pi*

## A Genève

AU LENDEMAIN DU rejet populaire de l'assurance maternité, le Conseil d'Etat genevois promettait d'envisager un congé maternité cantonal. Vieille manie genevoise de vouloir faire mieux que tout le monde? La proposition avait été reçue avec une certaine condescendance par celles et ceux qui sont habitués aux coups d'éclat et coups dans l'eau de la classe politique genevoise.

Le projet vient d'être présenté à la presse. Une allocation de maternité et d'adoption sera accordée aux personnes salariées ou indépendantes durant seize semaines à compter du jour de l'accouchement ou de l'adoption. Le montant de l'allocation représenterait 80% du gain assuré. Il serait financé par des cotisations paritaires, 0,2% à charge respectivement de l'employeur et de l'employé. Coût de l'opération: 48 millions. De plus, le Département de l'action sociale prévoit d'augmenter les allocations familiales qui passeraient de 170 francs à 185 francs. Enfin, le gouvernement genevois entend proposer une carte pour familles nombreuses, la carte «Gigogne» qui leur permettrait de bénéficier de réductions et autres avantages auprès d'établissements commerciaux, culturels et sportifs. *gs*